

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DÉLIBÉRATION N° : **2024-044**EN DATE DU : **08 JUILLET 2024****GROUPE SCOLAIRE MARCEL RICHARD : MODIFICATION TARIFAIRE CANTINE ET GARDERIE**

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de La Cellette, selon convocation le 27/06/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Camille CARCAT a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (24) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (1) : Madame et Monsieur

Armelle BOURSAUD donne pouvoir à Guy MARSALEIX
Marc LAMONTAGNE donne pouvoir à LALANDE Martine

ECXUSÉS (1) : Monsieur

ADRIEN MOREAU

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	24	26	26	26	0

Rappelant qu'il est nécessaire de fixer des tarifs de la restauration et de la garderie du Groupe scolaire Marcel Richard pour l'année 2024-2025 ;

- **Vu Les tarifs de la CANTINE appliqués ces dernières années :**

Catégories	Tarifs au 01/08/20	Tarifs au 01/08/21	Tarifs au 01/08/22	Tarifs au 01/08/23	Proposition Tarifs au 01/08/24
Enfants déjeunant régulièrement	3,30 €	3,30 €	3,35 €	3,35 €	3,40 €
Enfants déjeunant occasionnellement	3,80 €	3,80 €	3,85 €	3,85 €	3,90 €
Adultes	6,40 €	6,40 €	6,45 €	6,45 €	6,50 €

Vu la décision de bureau N° 2024-06 du 14 mai 2024 portant sur l'allongement du service du soir à compter du 1^{er} septembre 2024, passant l'horaire de fin de garderie à 18h45 au lieu de 18h00,

• **Vu les tarifs de la GARDERIE appliqués ces dernières années :**

Catégories	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024
Séance le matin ou le soir	0,50	0,60	0,60	0,65
Séance du matin et du soir	0,80	0,90	0,90	1,00
¼ d'heure en cas de retard	3,00	3,00	3,00	3,00

* Tarifs exprimés en €.

→ Il est proposé d'augmenter les tarifs de la GARDERIE comme ci-dessous :

Catégories	Nouveaux Tarifs au 01/09/2024
Séance le matin	1 €
Séance 16h30-18h00	1 €
Séance 18h00-18h45	1 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire

- **VALIDE** l'évolution des tarifs de la GARDERIE à compter de la rentrée scolaire 2024 comme présentée ci-dessus,

- **VALIDE** l'évolution des tarifs de la CANTINE à compter de la rentrée scolaire 2024 comme présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme
Le Président,

Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance
Camille CARCAT



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le